



FEUILLE DE MATCH  
COMITE DEPARTEMENTAL 28

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEUX PROVENCAL

DIVISION :

VALEUR DES PARTIES ; DOUBLETTE 4PTS/ TRIPLETTE 6PTS

A remplir par le Capitaine d'équipe et à conserver par celui-ci pendant la rencontre

LIEU :		DATE :		DELEGUE :		Journée	
COMITE :	Eure et loir			ARBITRE :		Début	
CLUB	/ CONTRE :						
Licenciée - C				Capitaine :			

Composition de l'équipe :			
Licencié - 1		Nom/Prénom :	
Licencié - 2		Nom/Prénom :	
Licencié - 3		Nom/Prénom :	
Licencié - 4		Nom/Prénom :	
Licencié - 5		Nom/Prénom :	
Licencié - 6		Nom/Prénom :	
Licencié - 7		Nom/Prénom :	
Licencié - 8		Nom/Prénom :	

Terrain	Composition des Doublettes.				Score :	( 4 pts )
	Joueur N°		Remplacé	Remplaçant		
	D1 N°				à	
	D2 N°				à	
	D3 N°				à	

Terrain	Composition de la Triplette.				Score :	( 6 pts )
	Joueur N°		Remplacé	Remplaçant		
	T1 N°				à	
	T2 N°				à	

TOTAL :  →

FEUILLE DE MATCH A REMETTRE A LA TABLE DE MARQUE APRES SIGNATURE.

Signature du Capitaine :  
Signature du Capitaine :  
De l'équipe adverse  
Signature de L'Arbitre :
